1561

EXHORTATION
AVX PRINCES
ET SEIGNEVRS
DV CONSEIL
PRIVE DV
ROY.

Pour obuier aux seditions qui occultement semblent nous menacer pour le fait de la Religion.

Sous charles IX.
couronné en 1560
mort en 73

L'auteur, qui se désigne sous les initiales S. P. P., était probablement Protestant. Il conseille de tolérer les deux religions.

Cette pièce est d'Etienne Pasquier

M. D. LXI.

Rolland 14436

Case
F
39
.326
1561p

THE NEWBERRY
LIBRARY

56-1447

EXHORTATION AVX PRINCES ET SEIGNEVRS DV CONSEIL PRIVE DV ROY, POVR OBVIER aux seditions qui semblent nous menacer pour le fait de la Religion.

MESSEIGNEVRS, encores que ie soye asseuré qu'au subiet que ie me suis icy proposé, ie m'expose au mescontentement de plusieurs, estant chose mal aisée en la diuersité des opinions qui courent auiourd'huy par la France, tenir tel frain & moyen en noz discours, q̃ nous contentions vn chacun. Toutefois puis que de vostre grace auez donné liberté de parler à ceux qui par raison en doiuẽt auoir asseurance, ie me suis ingeré de vous addresser ceste Exhortation, non point souz esperance de vous insinuer autres instincts de religion que

ceux eſquelz chacun de vous eſt particuliere-
ment appelle. ny ſemblablemẽt pour opinion
preſomptueuſe que i'aye cõceue de moy, mais
pour la grand confiance que i'ay en voſtre de-
bonnaireté: qui me donne certaine eſperan-
ce, que vous preſterez l'œil ou l'aureille à ce
diſcours, de meſme zele que ie le vous ay ap-
preſté. Proteſtant vſer du pouuoir que vous
nous donnez, non comme d'vne licence effre-
née: ains comme d'vne liberté honneſte, telle
que le temps, voz preſences, & le deuoir de
ma conſcience me commandent.

EN p̃mier lieu (Meſſeigneurs) d'entrer icy
ſur le merite des Religions, cõme ie voy auoir
eſté pratiqué par quelques vns, il me ſemble
que tant s'en faut que ce ſoit apporter reme-
de à la maladie qui s'offre, que, au contraire,
c'eſt vn r'engregement de playe. La comparai-
ſon des Religions du Romain & Proteſtant
(car ie trouue meilleur de choiſir ces deux ter
mes pour le preſent, que d'vſer d'autres noms
de pernicieuſe conſequence) n'apporte autre
commodité ſinon vne picque taiſible, dont
naiſſent les ſeditions: auſquelles nous voulons
obuier. Tant y ha que de ma part, ie m'aſſeure
que combien qu'il n'y ait qu'vn Dieu, qu'vne
Loy, & qu'vne Foy: combien que nous ſoyons
partialiſez en deux ſectes, & que de ces deux
ſectes ie ſache n'y en auoir qu'vne vraye: de

laquel

laquelle i'espere vn iour rendre bon compte deuant le grand examinateur de noz cueurs, toutefois la verité est qu'en ceste partialité d'opinions, nous tous tendons à vn mesme but. Et combien que le Romain ait en horreur le Protestant comme heretique, scismatique, & decheu de sa premiere creance, & au contraire que le Protestant deteste le Romain, comme Idolatre, & abusé en la sotte foy de ses ancestres: si est ce que tous aspirõs à la connoissance, seruice, & adoration d'vn seul Dieu qui pour la redemption de noz pechez se vestit d'vne chair humaine en ce pourpris terrestre, & souffrit ceste mort & passion qui fut scandale aux Gentilz: & aux Iuifs incredulité. Et se trouuera mesmement qu'en ceste diuersité d'opinions ce grand Dieu conducteur de noz euures ha operé deuant noz yeux de grãds, & esmerueillables effects en faueur des vns & des autres: sur lesquelz assoir iugement pour l'vne ou pour l'autre partie, ie repute vne temerité presomptueuse, & euure d'homme arrogant, qui veut raporter les secrets eternelz à son affection humaine. Pour laquelle chose auerer, qui est celuy, ie vous prie, qui n'ait veu ceste grãde faction d'Amboise brassée par quelques vns contre ceux qui auoyent alors les affaires du Royaume en main? tout estoit basty de telle façon, qu'il sembloit que

les Cieux meſmes fauoriſaſſent ceſte entrepriſe à ſa fin deſirée. Il ne reſtoit plus (ſelon la coniecture humaine) que le iour de l'executer, l'execution eſtoit proche, ſans que l'on s'en feuſt apperceu en France: Et toutefois en vn inſtant, ceſte entrepriſe fut renuerſée, & ainſi qu'vn tourbillon fut aneãtie. Ne voyez vous en cela vn grand myſtere de Dieu pour le party des Romains? Mais toute ceſte deſconuenue nous aduint, (me dira peut eſtre quelqu'vn de ceſte faction) par la trahiſon d'vn des noſtres. Mon amy, es tu encores à ſauoir que Dieu fait ſouuent ſes miracles par le moyen de nous? Et toutefois combien que lors Dieu ſe monſtraſt grandement fauorable au Romain, ſi ne s'eſt il point eſpargné à l'endroit des Proteſtans. Et qu'ainſi ſoit, ie vous prie, eſt ce pas choſe notoire que lors meſme que ceux qui commandoyent, enflãmez à leur perdition, penſoyent les accabler: ce grand Dieu, quaſi d'vn propos deliberé les retira de ce mõde, ſuffoquant l'affliction qu'ilz auoyent conſpirée? Nous veiſmes le Roy Henry proietter pluſieurs deſſeins d'eſpouentables ſupplices, nous veiſmes par ſon commandement cinq ou ſix Conſeillers de la Cour reduits en vne eſtroitte priſon pour le fait de la Religion, nous le veiſmes meſmement prendre teſmoignage de quelques Preſidents à l'encontre de

leurs

leurs compagnons, & les dispenser du serment qu'ilz auoyent à leur compagnie, & ce mesme iour nous le veismes (ô quel mes-hef) nauré en l'œil, dont il perdit premierement la veuë: & puis la vie. De sorte, que tout ainsi que le dixiéme de Iuin il commit en la Cour ce honteux opprobre, que ie ne veux point reciter: ausi le dixiéme iour de Iuillet ensuiuant (prenant iour pour iour) il alla de vie à trespas. Ceste mort modera l'appareil des grands feux, toutefois ceux qui succederent au maniement des affaires apres auoir asseuré leurs estats, reprindrent ceste poursuite en main: & se firent apres luy successeurs de ceste grande violence. La tempeste courut adoq de telle sorte, que les prisons regorgeoyent l'hideur des pauures gens qui estoyent emprisonnez pour la parolle, & rien ne leur estoit moins promis qu'vne mort cruelle & honteuse. Ce pendant la faction d'Amboise suruint, la seule rumeur de ceste entreprinse intimida tellement le cueur des Seigneurs qui poursuiuoyent obstinément l'affliction de ce pauure peuple, qu'eux mesmes par vne estrange Metamorphose donnerent les premiers aduis de luy ouurir les prisons. Ie ne veux pas pour tant taxer aucunement ces Seigneurs croyãt qu'en tout ce qu'ilz faisoyent contre les Protestans, ilz ouroyent selon les cours de leurs conse

consciences : mais ie dy seulement cecy pour monstrer comme Dieu transforma en vn instant, & en moins d'vn clin d'œil, leur conseil. Petit à petit ceste crainte qui auoit assiegé ces Seigneurs s'eslongna d'eux, & auoit Dieu tellement endurcy leurs cueurs, qu'ilz estoyent acharnez à la vengeance de ceux que l'on pensoit fauteurs de ceste menée d'Amboise : si que tout ce qui se peust dextrement bastir par vne humaine prudence, estoit employé en ceste affaire: & le danger eminent sur le chef de l'vn des premiers de nostre Frãce. Ce neantmoins comme au sacrifice d'Abraham Dieu regarda d'œil de pitié son Isaac, ainsi il destourna de son peuple miserable le glaiue menaçant, & l'horreur du coup mortel qui les espioit. Que dy ie, qui les espioit? Mais qui panchoit ià sur leur chef. Et toutefois en la mort inopinée d'vn seul ieune Prince, furent tous ces grans conseils, toutes ces poursuites, ces extremitez de vengeances, exterminées de France. Qui est dõques celuy si hebeté, lequel discourant cecy ne reconnoisse tous les effets sus mentionnez estre yssus de la main de Dieu? voire telz & si prodigieux, qu'on ne s'en doit moins esmerueiller, que iadis on souloit en voyant ressusciter vn corps humain de mort à vie. Quoy donq ? nous faut il pour le bien & grace que ceux cy ont receu de Dieu, inferer

quel

quelque choſe au preiudice des autres? Non vrayement. Pour autant que tout ainſi que ceux cy eſchapperent miraculeuſement ſaufs des torments qui leur eſtoyent appareillez: auſsi les autres d'vne meſme & ſemblable main furent garantis de l'embuſche de leurs ennemis coniurez à la faction d'Amboiſe: & à laquelle ilz euſſent mal aisément pourueu, (tant eſtoyent les choſes accortement conduites) ſi Dieu n'y euſt beſongné de ſa puiſſance abſolue.

GRANDS & eſmerueillables ſont les myſteres de ce puiſſant Dieu, & telz que de les vouloir ſonder par noz vains & oiſeux penſemens, n'eſt autre choſe, à bien dire, que à la façon des Geans repreſentez anciennement par les fables poëtiques, vouloir penetrer iuſques au Ciel. Dieu eſlargit indifferemment ſes graces ſur les bons & ſur les mauuais, & ne nous ha reſerué aisémẽt la liberté de iuger qui eſt le bon ou le mauuais: d'autant qu'il eſt le ſeul iuge. Le Romain eſt miraculeuſement eſchappé, le Proteſtant par trois fois eſt reuenu ſur ſes pieds, malgré toute puiſſance humaine. Que pouuons nous donq tirer de cecy? Certainement ſans entrer autrement en propos des matieres de Religion, il eſt certain qu'en ceſte diuerſité d'opinions Dieu ne nous ha abandonnez: ains nous propoſe deuant les

yeux ſon vouloir, & nous enſeigne ce qui luy plait, & requiert de nous: à ce que ſans attenter ſur les vies des vns ou des autres, nous viuions tous en repos de noz conſciences, & en la loy ſouz laquelle nous eſtimons eſtre appellez. Ce ſont les aduis, ce ſont les admonneſtemens qu'il nous donne, & de ces admonneſtemens ie veux faire à preſent mon proffit pour les vous reduire en memoire: & à fin d'en inſinuer la practique. Non pas (Meſſeigneurs) que i'approuue toutes ces deux ſectes enſemble, n'aduienne ia qu'vne ſi damnée opinion trouue iamais lieu en ma teſte, ie ſay) ſelon ma conſcience) celle qui doit eſtre preferée, ie ne ſuis point en ce lieu pour en rendre raiſon: quelque iour s'il plait à mon Dieu ie vous en dreſſeray vn eſtat. Ce pendant, puis que nous ſommes icy aſſemblez pour obuier aux tumultes qui ſemblent nous talonner, ie ne veux, que le moins qu'il me ſera poſsible, m'eſtendre au deſauantage des vns, pour auantager les autres: Ains entens quant à preſent, peſer d'vne meſme balance la conſcience de chacun, laiſſant le demeurant au iugement de celuy qui ſeul connoit le ſecret de noz penſées. Or pour pacifier tous ces troubles, puis que par les exemples ſuſdits nous auõs quelque aduis de la volonté du Seigneur, qui ne veut que l'on procede par ſac, ou mortelle fu-

reur

reur contre les vns, ny contre les autres: il n'y ha point de moyen plus prompt & expedient, que de permettre en voſtre Republique deux Egliſes: l'vne des Romains, & l'autre des Proteſtans. Ie ne doute point que à ceſte parolle quelques vns ſe trouuerõt vn peu piquez, car ceſte propoſition n'eſt de petite conſequence, & me diront: Comment? en vn conflict d'opinions, meſmement de Religion, qui fait les plus grandes operations en noz eſprits, ſe pourra il bonnemẽt faire qu'vn peuple François de longue main habitué en vne police eccleſiaſtique, ſouffre ſans tumulte au milieu de ſoy vne religion nouuelle? Meſſeigneurs, entendez ie vous prie, mes raiſons, ie ſouſtien qu'il ſe peut faire, puis qu'il ha eſté fait ailleurs: & oſe maintenir que les affaires de France ſont diſpoſez en tel eſtat, qu'il eſt neceſſaire de le faire: & encor ſouſtien ie que quand vous le permettrez, vous ne ferez aucun tort à la Couronne de noſtre Roy.

POVR la neceſsité, ie vous en appelle à teſmoins, & ne veux autre teſmoignage que celuy de voz conſciences: toutefois pour la determination de cecy, ou il vous conuient accorder qu'ilz ſoyent ſupprimez & aneãtis de tous poincts: ou bien qu'ilz viuent entre nous librement. Or leur ſuppreſsion ne peut eſtre que par banniſſemẽt, ou ne peut eſcheoir que

par mort. Pour le regard du premier article, il eſt mal aiſé que la crainte d'vn banniſſement banniſſe d'eux leurs opinions. Et ſi vous me dites que vous permettrez à chacun de ſe deffaire de ſes biẽs, & chercher demeure nouuelle autre part que dans le pourpris du Royaume, c'eſt en vain: le remors de leur patrie, la ſuite de leur famille, la commodité de leurs biens, la meſvente de leurs poſſeſsions, s'ilz vouloyent pour ceſte occaſion s'en deffaire: ſont obſtacles aſſez ſuffiſans pour les deſtourner de ſe pourchaſſer autre reſidence que celle qui leur eſt naturelle. Et au reſte, ſi voſtre edict fortifioit effect, & que chacun y obeiſt, vous rendriez voſtre France toute deſolée & deſerte de la plus grãde partie, voire des gens de grande marque & qualité: & des plus autoriſez. De les vouloir ranger par mort, c'eſt par forme de iuſtice, & pour en prendre vne punition exemplaire: & pour ceſt effect vous auez veu depuis la Paix derniere les feux, les eaux & les armes coniurer au dommage de quelques particuliers. Et, ie vous prie, quel bien ha apporté tout cecy? vn embraſement, vne ſoif & deſir d'eſtre abbreuez de la cõnoiſſance de Dieu, & vne fortification en leurs ames: tellement que la mort de l'vn, ha eſté renouuellemẽt de vie à cét autres: ſi vous en voulez vuider païs ſans figure de procés, voyez

ie

ie vous ſupplie, quelle guerre & flambeau vous allumerez en France, voyez quel tort vous ferez aux pauures ſuiets, leſquelz à peine reſpirent de l'oppreſsion des longues guerres paſsées. Quand de nouueau vous les expoſerez à la rage d'vne gendarmerie affamée, quoy pour cela? ie m'en rapporte ſeulemẽt au pauure païs de Beauſſe, qui ſait à quoy s'en tenir par le mechef du voyage d'Orleans. Et toutefois poſons le cas que toutes choſes feuſſent conduites ſi prudemment que le païſant veſquiſt franc & libre des vexations du gendarme, eſtimez vous pour cela venir à chef de tant d'hommes qui ne ſont point de petite eſtoffe? Cecy dy ie, car veritablement les Proteſtans combiẽ qu'inferieurs en nombre, ſurpaſſent en poix leurs aduerſaires. Eſtimez vous encor venir à chef de tãt de braues gens, ſans qu'il y ait quelque eſchec de voſtre coſté, comme du leur? Et bien, ſoit qu'en fin de ieu vous emportiez la partie (choſe toutefois, dont vous ne vous deuez indubitablement aſſeurer) & q̃ vous les ruiniez du tout, ſi vous faut il eſtimer que ceſte boucherie ne peut eſtre ſans grande occiſion des voſtres. Tellemẽt que pour fin de compte la victoire demeurera voſtre, mais, ô Dieu, quelle? vne victoire enſanglantée de la deſpouille de vous meſmes. Vous demourerez maiſtres de la cãpagne, deſnuée

d'hommes viuans : & ionchée de corps occis par furieux carnage. Ainſi rendrez voſtre Roy deſpourueu de ſuiets, & proye à ſon ennemy s'il enuahit ſon dommaine. Et n'eſt inconuenient d'adiouſter que ce n'eſt pas choſe de petite conſequence, en ce bas aage du Roy, de mettre la force du Royaume entre les mains d'vn Capitaine. Et certes, auſsi eſt ce la verité: qui me fait reſoudre, que les choſes ſont arriuées à tel poinct, que nous ne ſaurions tuïner les Proteſtãs, ſans noſtre generalle ruïne : veu leur grand nombre & quantité. Quand il y ha quelque membre pourry au corps humain, il le faut deſmembrer de bonne heure auant que ſon mal croiſſe, & nuiſe d'auantage : mais le vouloir coupper quand il ha penetré iuſques aux parties nobles, c'eſt, en bon langage François, en cuidant oſter la partie iſtiomenée, tuer & amortir celle qui n'eſtoit encores offensée. Auſsi les ſages du Mõde sõt d'aduis que ſur le premier abord des nouuelles opinions, il leur faut coupper toute broche, par feux, par glaiues, & par morts : c'eſt à ſauoir lors q̃ encor le nombre eſt petit. Ceſte reigle eſt toute cõtraire quand les choſes ſont venues au poinct & nombre exceſsif tel que nous le voyons maintenant, de ſorte que non ſans legitime conſideration on ha longuement douté ſi vn heretique formé, & qui diſcorde totallement des

prin

principes de noſtre Chriſtianiſme, deuoit eſtre exposé à mort. Priſcillian autrefois donna vogue à vne hereſie qui depuis print ſon nom de luy. Ceſtuy cy confondoit les perſonnes de ceſte haute & reuerée Trinité, auoit la chair en horreur comme immonde, permettoit en ſon Eueſché les diuorces par le ſeul conſentement de l'vn des mariez ſans plus: & pluſieurs autres telles erreurs auſquelles il auoit ſeduit vne grande ſuite de gens. Ce garnement fut premierement reprouué, en vn Concile de Rome, & depuis en vne Synode de Bordeaux declaré heretique par S. Martin, & pluſieurs autres grands perſonnages. Itache & Vrſat Eueſques eſmeuz, ce leur ſembloit, de zele, ſe conſtituent accuſateurs d'iceluy deuant Maxime lors Empereur, à leur denonciation, on l'expoſe au ſupplice, & trois ou quatre mille perſonnes de ceſte ſecte pernicieuſe, ſont auſsi cõdénées à la mort. Sigebert Religieux de l'ordre de S. Benoiſt eſt auteur, que ce grãd S. Martin & pluſieurs de ſes freres qui auoyẽt declaré toute ceſte ſecte heretique excommunierent neãtmoins de l'Egliſe Itache, & tous ſes cõſorts: de maniere que tout ainſi que les Sectateurs de Priſcillian eſtoyent appellez Priſcillianiſtes, auſsi de là en auãt les fauteurs, & adherans d'Itache prindrent noms d'Itachiens: ſi que ceux qui ſuiuans l'opinion

d'Itache

d'Itache estoyent d'aduis de faire mourir les hommes qui estoyent abusez en leur foy, demeurerent déslors en reputatiõ d'heretiques. Mais qu'aduint il de cecy? l'horreur de ceſt excommuniemét fit ſurſoir pour lors la mort de tous les condemnez ſus mentionez encor arreſtez és priſons, l'Empereur fauoriſant à Itache & Vrſat, ſollicite S. Martin par pluſieurs iteratifs, & expres commandemens, qu'il communie aueq eux. S. Martin refuſe de ce faire: & ne peut onques ſa maieſté obtenir du S. perſonnage ceſte communion, iuſques à cé qu'elle euſt eſlargy & pardonné à ce pauure peuple duquel ce S. homme eſperoit quelque iour la reduction. Auſsi eſtoit ce vne choſe inconnue à tous noz Anceſtres Chreſtiens, de punir vn de leurs freres à mort, encor qu'il foruoyaſt en quelques articles de noſtre Foy: & le premier qui en ceſt endroit ſe desborda, & donna les inuentions de ces feux, fut Dominique auteur de l'vn des quatre ordres des mendians: en commemoration dequoy touſiours depuis l'inquiſition de la Foy ha eſté reſeruée à ſes Miniſtres. Et certes nõ ſans grande raiſon trouue l'on dedans ſa legende que lors que ſa mere eſtoit preſte d'accoucher de luy, elle ſongea enfanter vn grand chien qui portoit vn brandon de feu dans ſa gueule: car ce brandon eſtoyent les feux deſquelz ont depuis

puis esté iusques à nous, reduits en cendre vne infinité de pauures gens, si bien, ou mal: Dieu le connoit. Ce conſideré, il n'eſt inconuenient de cõfeſſer qu'il eſt neceſſaire que les Proteſtans, qui ſont vnis aux premiers fondemens de la foy aueques les Romains, viuent ſains & ſauues entre eux, & ſans ſentir aucun dommage en leurs corps ny en leurs biens. Ce qui ne dependra d'vn diſcours venant de la ſageſſe du mõde (qui n'eſt que folie enuers Dieu) mais auſsi de l'opiniõ de ceux, leſquelz il faut croire pour la ſainteté de leurs mœurs, auoir eu quelque communication des ſecretz de Dieu.

OR m'ottroyant leur vie ſaine & ſauue entre nous, il faut que d'vne meſme ſuite vous m'accordiez qu'il eſt de beſoin, ou que par bonnes & ſaintes exhortations, ilz ſoyent reduits au ſeing de l'Egliſe Romaine: ou bien qu'ilz viuent à leur guiſe. Le premier eſt fort difficile, à fin que ie ne die impoſsible: cõme ainſi ſoit que ceſte reduction ne ſe puiſſe bonnement faire, ſans tollir aux Prelats les biens auſquelz ilz ſont tant affriandez, & pour leſquelz quelques vns combatent plus, que pour la Foy. Et iaſoit que vous faſsiez ouuerture d'vn Concile General, ou Nationnal, ſi n'en attens ie point bonne yſſue, tant pource que les Prelats, Eueſques, & Abbez contre leſquelz

la controuerſe ſe demaine, ſont deſtinez pour y preſider, eſtans par ce moyen eſtablis Iuges, & parties; que auſsi par ce qu'il eſt mal aiſé que par la determination d'vn Cõcile, le vray Proteſtant puiſſe eſtre empeſché de reconnoiſtre ſon createur en la façon, qu'il l'ha imprimé en ſon cerueau: & le vray Romain ne penſe en cas ſemblable de ſa foy ce qu'il en ha appris de ſes peres. Car les Conciles operent en nous ſeulement quand nous ſommes accordans de maximes, & qu'il eſt ſans plus queſtion de reformer les abus, ou les ceremonies. Les Arriẽs quelquefois ſe trouuerẽt en nombre, autant & plus effrené que ceux cy. Leur opinion fut condamnée aueq grand & magnifique appareil en ce tant celebre, & ſolennel Concile de Nicée, toutefois laiſſerent ilz pour cela s'accroiſtre, & multiplier en grand nombre: Nenny. Qui donques les extermina? Le temps, & non les Conciles. Auſsi eſt ce la Prophetie de ce gentil Gamaliel: Si leur opinion (dit il) eſt de Dieu, il faut qu'elle ſe perpetue, & tous les obſtacles humains n'y peuuent donner empeſchement: ſi elle procede du Diable, il faut qu'elle apoſtume, & ſe creue d'elle meſme ſans autre main de barbier. Non pourtant que ie ne loue grandement le Concile que vous propoſez, moyennant que les ſuffrages de tous y ſoyent libres, & receuz: Mais attendant la de-

termination d'iceluy, faut conclure que puis que la mort des Proteſtans doit eſtre effacée de noz diſcours, puis que la reduction en eſt difficile, par ce qu'ilz ont argument merueilleuſement poignant pour le ſouſtenement de leur cauſe: qu'il faut, que l'on leur permette ce pendãt d'adorer Dieu entre eux, & en leurs Egliſes ſelon leur deuotion: tout ainſi qu'il eſt permis aux Romains (à leur mode) de ſeruir à Dieu dans leurs temples.

IE ne doute point que la plus part de vous (Meſſeigneurs) me ramenera icy en ieu lancíene poſſeſsion de la religion Romaine, pour monſtrer que deuez tenir la main à ce party: mais les Proteſtans vous reſpondent: que ces longues poſſeſsions n'ont point cours en matiere de religions reformées, & que ceſt argument ayant lieu, c'eſt vne ſemence pour nourrir les Iuifs, & Turqs infideles en leur meſcreance ancienne. Et, ſi peut eſtre vous me dites qu'il n'eſt pas à preſumer que Dieu nous ait par le paſſé tant obliez que de nous enſeuelir en perpetuelles tenebres, & qu'il faut que quelquefois les Chreſtiens ayent eſté illuminez des rayons de ſa verité: ilz vous reſpondent, que ceſte choſe eſt veritable, mais que depuis que les Papes ſe ſont autorizez en grãdeur par deſſus tous autres Eueſques, ilz ont tant alteré l'Euangile: qu'il n'en ont laiſſé que

le masque. Et de ce se rapportent mesmement à tous les Eschantillons de leurs Constitutiõs Decretalles, entre lesquelles, disent ilz, on en trouue bien peu qui à la mesme ouuerture du liure ne contiennent quelque blaspheme souz le pretexte d'aucũs passages de la Sainte Escriture, laquelle ilz n'ont craint de deprauer: moyennant qu'ilz la tirassent à leur proffit & auantage. Ie ne veux pas soustenir que leur opinion soit vraye, car i'ay protesté dés l'entrée de n'enfoncer le fait de la religion: mais ie puis dire, & le dirois librement en plaine face de Sorbone, que ce grand pontife que les Romains ont ezalté sur leur Esglise, est le chef & premiere source de toutes les heresies qui sont suruenues depuis trois cens ans en çà. Car les dispences qu'il ha inuentées des commandes, de l'aage, de la non residence, de la pluralité des benefices, ha esté cause que les Eglises se sont trouuées desgarnies de leurs vrays ministres. Au moyen dequoy il les ha cõuenu gouuerner par Prestres fermiers, qui n'ont esté tãt soucieux d'instruire & bien enseigner leurs brebis, qu'à les tondre pour payer le sort de leurs fermes. Qui ha fait, qu'en ce deffaut vn chacun se voulant fonder sur les liures pour entendre la resolution de sa foy, ha forgé de particulieres opinions selon les humeurs de sa teste, dont sont suruenues les heresies à la

longue,

longue, si aucunes se sont rencontrées. Aussi les quatre Mendians mesmes (autre sorte de gés peu approuuez en toute Republique bien ordonnée, & que noz anciens ne receurent onq qu'aueq grande difficulté, comme l'on void par les euures de Guillaume de S. Amour, & d'Alcaman : lesquelles sont encores auiourd'huy en la Sorbonne) les quatre mendians dy ie, voyans les deffauts de tous les Curez, du temps du Roy Charles sizième obtindrent bulles par lesquelles le Pape leur ottroyoit de prẽdre & toucher les dismes, comme satisfaisans au deuoir qui estoit obmis par les vrays Ministres : sans toutefois que ce mesme Pape conneust luy seul estre souche & tige de tout ce mal. Aussi qui remarquera le temps qu'il commença à s'agrandir, & prendre la prerogatiue d'Vnique & Souuerain en l'Eglise (qui fut souz l'Empire de Phocas) trouuera que en ce mesme Aage, c'est à dire souz Herache successeur de Phocas, par vn desastre coniuré à la perdition de la race Humaine, Machomet (ce pernicieux Prophete) commença à semer ses zizanies? tellement que du mesme temps que Machomet planta sa grandeur au Leuant, le Pape commença de leuer la creste au Ponant.

A QVEL propos donq tout cecy? Ce n'est pas, certes, pour entrer en connoissance de cause, mais aux fins de remonstrer, que les

Proteſtans ne ſont point du tout ſans raiſon de requerir vne Egliſe, veu que celle des Romains depuis le chef iuſques aux pieds ſemble ie ne ſay comment deprauée. Non que ie veuille ce pendant entrer au fonds de leurs raiſons, car celle cy ne touche que la ſuperficie: Mais pource, Meſſeigneurs, que ie ſens qu'il en y ha quelques vns entre vous qui n'approuuent pas deux Egliſes, & n'approuuent pas auſsi les feux, ains veulent ſeulement endurer les Proteſtans par conniuence, leur permettans viure librement entre nous, leur defendans neanmoins toutes aſſemblées: ie deſire remonſtrer que iaſoit que ceſte opiniõ ſemble eſtre de quelque merite, ſi apporte elle des grandes incommoditez, voire impoſsibilitez aueq ſoy. Car d'autant que noſtre Religion Chreſtienne ha les Sacremens de la Cene, & du Bapteſme, que l'on ne peut celebrer ſans la congregation des fidelles: il s'enſuit que ne celebrant point iceux Sacremens, c'eſt ſe rẽdre de tout poinct Ethnique. Et à fin que ceſte opinion ſe digere encor mieux, voyez ie vous prie en quel incõuenient nous tombons par ceſte ſimple ſouffrance: ie deteſte d'aſsiſter à la meſſe, i'abhorre de receuoir cõmuniõ de la main d'vn Preſtre, que ie ne puis reconnoiſtre pour mon legitime Paſteur, ie tien pour idoles toutes ces ſuperficies de pierres entaillées ſouz la

remem

remẽbrãce des Saints? vous me permettez d'vn coſté de m'en abſtenir, mais d'vn autre vous ne voulez que ie me repreſente en l'Egliſe & aſſemblée ou ie veux adorer mon Dieu. Qui me mariera ce pẽdant, qui baptizera mes enfans, Brief qui me communiera? Voulez vous ſauoir qu'operera à la lõgue cecy en moy? vn conteñemãt & meſpris tãt de la loy Romaine, que abhorre dés ma ieuneſſe, q̃ de la propre foy à laquelle ie m'eſtois voué. Et ainſi au lieu d'adorer mon Dieu, mõ Createur, mon Seigneur, de cueur, de pẽſée, & de ſyncere deuotion, ie cõmãceray par vne nõchallãce d'extrauaguer en mes diſcours, me ſubmergeant au gouffre & abiſme d'vn atheïſme, qui n'apporte que voleries, pilleries, contemnement du Roy, & de vous tous: & (à brief parler) entrepriſes hazardeuſes cõtre le Magiſtrat: toutes leſquelles choſes vous ne verrez point aduenir de la part d'vn homme qui aura ſa Religion en quelque recommandation. Ainſi par ceſte opinion de ſoffrance, ou vous nuiſez grandement à toute voſtre Republique: ou bien ſouffrans les Proteſtans entre vous, il faut que vous leur permettiez de viure en la crainte de Dieu par les Saintes exhortations, de leurs Predicans & Miniſtres.

IE ſay bien que la plus grande partie de vous fauoriſe le party de Rome par eſprit Politique,

litique, comme eſtant ceſte Loy, celle là en laquelle la France eſt nourrie de tout temps & ancienneté, & que la reigle commune court, que la mutation des Religions apporte aueq ſoy vn renouuellement de Couronne: ie vous ſupplie, Meſſeigneurs, conſiderer, quand ce bon Empereur Nerua entre les Romains defendit par edit general toutes inquiſitiõs ſur la vie, & ſur la Religion de chacun, en offença il pour cela en aucune façõ ſa grãdeur? Quand Alexandre Seuere, ceſt autre grand Empereur tant recommandé par les hiſtoires, permit, luy qui eſtoit Ethnique, que les Chreſtiẽs euſſent vn temple dans Rome ville capitale de ſon Empire, apporta il pour cela quelque altercation, ou detrimẽt à ſon autorité ſouueraine? Au contraire, qui moyenna ce tiltre de Grand à Conſtantin, ſinon que contre la reigle de ſes deuanciers, la plus grand partie deſquelz eſtoyent vouez à la ruïne du Nõ Chreſtien, premier il autoriſa publiquement leur Egliſe, & permit que tout ainſi que les Ethniques & Payens auoyent leurs Temples: auſsi ceux cy euſſent lieux deſtinez pourfaire leurs aſſemblées? Quoy faiſant il aſſopit vne infinité de querelles qui voguoyent parmy le peuple, rẽdit ſon Empire paiſible, & par le moyen de ceſte generalle concorde proſpera en autorité & accroiſſement de tout heur. Mais qu'eſt il beſoin

il beſoin d'amener en ieu les exẽples des eſtrã gers François lors qu'ilz enuahirent les Gaules ? C'eſt choſe notoire que ce peuple belliqueux viuoit fondé en l'adoration de Iupin, Apollon, & autres Dieux controuuez par la ſuperſtition humaine, & que le Gaulois s'eſtoit de long temps affranchy de la ſuiettidn du Diable par le ſaint caractere de Bapteſme. Et toutefois, lit on que ces François ayẽt onq taſché à reduire à leur Loy les Gaulois ſubmis & vaincus? Nullement, mais on trouuera que dedans ceſte region ſouz la domination de trois Roys, & quelque temps ſouz le quatriéme, le François victorieux viuoit en ſon idolatrie, & le Gaulois (aſſuiety) obſeruoit les ceremonies eſquelles il auoit eſté nourry & inſtitué. Et, ie vous prie, ce grand Turq à preſent Empereur de Conſtãtinople, & de quinze ou ſeze contrées, auſsi amples que noſtre France, ha il empiré ſes eſtats (ie dy luy ny ſes predeceſſeurs) pour permettre en vne meſme Ville trois diuerſes ſortes de Religions? Non Meſſeigneurs, mais au rebours, il en ha augmenté ſa grandeur. Car ſi à meſure que ces Othomans aggrandiſſoyent leurs limites & Conqueſtes, ilz euſſent voulu forcer leurs ſuiets d'entrer en leur Loy Mahumetique, ilz euſſent trauaillé en vain, & induit leurs peuples à mille imaginations de Reuoltes: Ou biẽ mis

leur païs en friche, & rendu leurs victoires vaines. Parquoy c'eſt vn abus d'eſtimer que par le moyen de deux ſectes permiſes en vn meſme Royaume, l'eſtat de la Couronne de France s'en reſſente, ny que la grandeur de noſtre Roy en diminue en façon quelconque. Car ce que l'on dit que la Religion eſt le ſeul frain du peuple pour le contenir en deuoir, ne s'entend pas qu'il y ait touſiours vne Religion generalle fondée en meſmes Cerimonies: mais il ſuffit que le peuple, (combien que ſouz diuerſes maximes) ait neantmoins vne generalle & conforme apprehenſion de la crainte Diuine, & terreur du Iugement de la Vie ſecõde. Mais à fin que nous ne digerions cruemẽt vne propoſition qui court par la bouche de tous, à ſauoir: Que les mutations de Religions, apportent changement de police, nous viendrons à diſcourir que ceſte Maxime veritablement ha bien quelque apparẽce de verité, mais c'eſt par ce que pluſieurs de nous veulent viure & mourir en la Religion de leurs Peres, & le menu peuple s'y conforme & perſeuere, pour eſtre inſtitué en ceſte façon dés ſon enfance: & ce pendant que la Ialouſie de la Vieille Religion trauaille ainſi noz cerueaux, ceux qui cuident eſtre les plus ſages, craignans mutations, tẽporiſent: & d'ailleurs les plus curieux qui penſent eſtre pardeſſus nous abbruuez

du Saint

du Saint Esprit, veulét viure en leur nouueau zele. Et en ceste contrarieté de l'vn qui veut attaindre à son but, & de l'autre qui luy donne obstacle, il est impossible, veu qu'il n'y ha chose qui trãsporte plus noz esprits que l'opinion de Religion, qu'on ne voye naistre plusieurs seditions, desquelles puis apres resultét les changemens que vous imaginez en voz discours. Et ainsi la Religió quant à soy, n'apporte point la mutation des polices, ains seulement vn accessoire: & lors mesmement que le Magistrat obstinément s'opiniastre par toutes voyes à soustenir vne vieille opinion contre vne nouuelle. Que si les Rois se proposoyent en telles generalles mutations de Religion, de permettre que chacun vesquist (sans impieté toutefois & mescõnoissance de celuy qui souffrit passion pour nous) selon la Foy en laquelle il pense estre appellé, certes les tumultes se banniroyent, & n'y auroit par mesme moyen aucun changement de la puissance seculiere. Voilà dõq à brief parler, les effects, & non autres, que produit vne nouuelle Religion.

VOVS voyez, dõq Messeigneurs, vne necessité qui se presente en ceste cause, necessité dy ie, non desmesurée ny importune, & qui ne peut apporter à la personne du Roy telles incommoditez que le commun peuple estime.

Quant au surplus, par ce que ie voy, que tous ceux qui empeschent la permission & effect de ces deux Eglises, se fondent principallemẽt sur vne incõpatibilité des deux sectes en mesme Ville : disans qu'en vain vous permettrez deux Eglises pour extirper les seditions, veu qu'elles en susciteront de plus grãdes. A ceux cy ie respon, que si les mesmes remedes ont esté pratiquez en quelques Republiques biẽ ordonnées, & que par cest expedient mesme les anciens Chrestiens se soyent garantis de tumultes en pareilz affaires : pourquoy ne pourrons nous endurer semblable police en la France? Vous sauez les partialitez, qui regnerent onze cens ans y ha, ou enuiron, pour le haut poinct de nostre Foy à la susciratiõ d'Arrius, plusieurs querelles, diuorces, & homicides en suruindrent. Quel moyen garderent les sages pour donner fin à ces oppressions & meschefs? Non autre, que de permettre en chaque Cité double Eglise. Par ce moyen ilz remedierẽt aux maux suruenus, & restituerent toutes polices en Paix, Or ie ne veux point plus auant fouiller dedans noz anciennes histoires, il suffira seulement de remonstrer que nous auons veu de nostre temps les Souysses partializez en deux briges, pour ceste Religion : &, ie vous prie, quel recours ont ilz recherché plus à poinct que les deux Eglises, qu'ilz

qu'ilz permirent voire iuſques aux petis villages? Ie vous alleguerois l'Interin d'Allemaigne, ſi ce n'eſtoit que ie ſuis ſeur que vous me mettrez en teſte les tumultes qui depuis y aduindrent: toutefois ſi vous y prenez bien garde, & diſcourez tout ce remuement en vous, certainement vous trouuerez que ce fin renard d'Empereur (qui embraſſoit ſouz l'ambition de ſa deuiſe plus que ne comprenoit l'Vniuers) vſa de l'occaſion de ceſte Religion par diſcours, & fut le boutefeu des tumultes par perſonnes interposées, pour puis apres reduire l'Allemaigne plus aiſément à ſa deuotion. Que nous apprend donq ceſt exemple? Que, par auanture, deux Egliſes ſont cauſe des ſeditions? Nenny: car nous auons veu le Souyſſe en auoir vsé ſans danger, nous voyons encores les Iuifs viure au millieu des Chreſtiens en toutes les terres Papalles, ſans ſcandale: ſi uans toutefois vne religion qui contreuient à la noſtre. Nous apprenons donques que lors que le Magiſtrat pour nourrir ſon ambitiõ & grandeur ſe monſtre partial d'vn coſté, & que ſouz la maſque de religion il fait factions: il faut que nous confeſsions tous que les ſeditions en aduiennent, telles que nous veiſmes en Allemaigne par les menées ſourdes de Charles, voire telles que iadis on veid s'éleuer entre les Chreſtiens, en ce bigarrement de

Catholiq,& Arrien:& en la façon que les Princes Romains ſouloyent factieuſement dreſſer leurs deſſeins, contre les Iuifs, quand ilz reſidoyent en la France : & que pour en tirer deniers,noz Roys laſchoyent la bride au peuple à l'encontre d'eux. Mais quand le Prince tient le glaiue nud entre deux, ſans incliner çà ny là,ſinon pour punir criminellement tous ceux qui donnent les premiers mouuemens aux tumultes, ſans eſpargne de l'vn ny de l'autre:il n'y ha point de doute que voilà la voye cloſe aux ſeditions. Viuez chacun de vous religieuſement en voſtre foy Chreſtiéne, reuerez diuerſement voz Preſcheurs & voz Miniſtres, mais ſi le Preſcheur du Romain ou le miniſtre du Proteſtant ſeme parolles dãs ſes preſches, qui ſonnent ſedition : prenez en punition ſi griefue,que le peuple intimidé apprenne à l'exemple de luy,de n'eſtre d'oreſenauant immodeſte. Auſsi, qu'eſt il de beſoin qu'vn Preſcheur conſomme deuãt le menu peuple deux heures de temps en inuectiues, laiſſant ſon Euangile à part? quel proffit apporte cecy, ſinon vn reueillement aux plus fols pour tumultuer : & aux ſages vne enuie de ſauoir ſur quoy ſe fondent les Proteſtans? Celà apporte quelquefois vn changement d'opinion, tout ainſi que nous auõs veu depuis ſeze ou vingt ans en çà en Verger, moult fauoriſé du Pape

Paule

Paule tiers. Ce personnage s'estant destiné à escrire cõtre Luther, se trouua tellemẽt vaincu par les argumens d iceluy, que tournant chance luy mesme deuint Lutherié. Et vrayement le cõmun bruit est, ie m'en rapporte à ce qui en est, que la plus part des Prescheurs de France feroyent plustost dix Protestans, qu'ilz n'en conuertiroyent vn à leur foy: par ce que tous leurs preschemens ne sont confits qu'en inuectiues, esquelles ilz vsent d'argumens si foibles, & de si bas alloy, qu'il semble (ce dit on) qu'ilz soyent bien souuent preuaricateurs en leur cause. Non que ie veuille dire que la Religion Romaine n'ait bien, peut estre, de quoy se deffendre: mais pour autant que telle maniere de Prescheurs qui sont bien peu nourris en la lettre, scandalisent non seulemẽt leur prochain: mais la Religion mesme en laquelle ilz font profession de prescher. Deffendez donq estroitement telle maniere de sermons, & faites en sorte, que chacun en son endroit on s'abstienne de prescher: ou se contienne dans les bornes de son Euangile, sans s'aigrir par extrauagances. Vous mettez les Moynes aux chaires, Moynes, qui n'ont esté nourris qu'en lieux sombres, qu'en lieux recluz, qu'en Cloistres & Monasteres: moynes qui ne s'exercerent onques qu'à la lecture des euures de l'Escot, ou autres Sophistes de tel

calybre,

calybre, puis des tenebres de leurs escolles, ilz les exposent tous frais esmouluz en la lumiere du Soleil. Ainsi, voilà mes Docteurs faits à la haste autorisez de Prescher, & instruire l'ignorant populasse, voire mais, que font ilz? ilz crient, ilz tempestent, ilz faudroyent, ilz brouillent & deprauent si bien la naïue intelligéce de la Sainte Parolle, qu'ilz semblent vouloir restablir la cõfusiõ du premier Chaos: tant sont leurs sermons infructueux, & l'intelligence d'iceux mal aisée au rude peuple. Mais pour faire la bonne pipée, quelquefois deplorans les calamitez du Siecle corrompu (sans toutefois toucher à leurs abus qui n'apparoissent sinon au plus lousche qui les veut veoir) ilz sauront par vne larme (qu'ilz ont assez à cõmandement) dextrement arrarchée, gaigner les cœurs des simples personnes si acortement que rien plus: sans toutefois que yssans de leurs Predications, ilz en rapportent edification aucune. Pour conclusion, eschaufez en leurs capuchons, ilz s'escrient: Massacrez, mettez à sac, & à sang ceste nouuelle & detestable Religion, puis que le Magistrat n'y met ordre. En quoy ie vous prie cõsiderer en quel degré de temerité paruient leur impudence, d'estimer que la Foy Chrestienne se doiue cõquester (ainsi que l'Estat d'vn Recteur d'Vniuersité) à coups de poings, & de bastons: sans

aduiser

aduiſer que ce Dauid tant fauory de Dieu, ayma mieux choiſir vne peſte entre ſes ſuiets, qu'vne ſedition ou tumulte. Le menu peuple ce pendãt abbreuué de l'opiniõ qu'il ha d'eux, s'enyure de colere : & pour tout fruit de telles Predications rapporte ſeulement vn eſprit de vengeance, ne demandant autre ouuerture qu'vne premiere occaſion pour ſaccager toutes les maiſons de ceux qu'ilz penſent Proteſtans : eſperans nettoyer le païs d'vne grande peſte. Les meſchans ſe mettent ce pendant de la partie:& preſtét eſpaule à ces diſcours ſouz intention de s'enrichir en ces tumultes,par la deſpouille d'autruy:& à brief parler,aduenant vne ſedition,le bon & le mauuais,le Proteſtãt & le Romain ſeroyent indifferemment proye aux voleurs, meurtriers, ruffiens, & vagabonds, qui n'eſpient que le poinct d'vne ſedition inteſtine. Et ſe feroit ce mal ſi grand,que vous meſmes n'en ſeriez exempts,car il n'y ha iamais temps auquel le Magiſtrat perde ſon autorité en vne Republique, que lors que telz troubles & mutinations bouillonnent. Ainſi, permettans vſer de telles harangues,vous permettez & que le ſceptre du Roy, & que l'autorité que vous auez ſouz ſon adueu, dependent de la miſericorde & indiſcretion d'vn Moyne.Eſtimez vous que telle maniere de gẽs puiſſe iamais biẽ diſcourir que vaut vne ſedi-

tion, vn tumulte, vne guerre ciuile au milieu d'vn peuple? C'eſt à eux d'examiner par leurs ſermons en quelle maniere il faut reuerer le haut Dieu, mais ce n'eſt pas à eux de iuger s'il faut prendre les armes, par faute de reuerer Dieu en la façon qu'ilz le preſchent. Et à qui donq? A vous ſeuls. En ce cas la ſcience leur conuient, & à vous la prudence. C'eſt à vous à leur dicter leur leçon en ceſt endroit, & leur enioindre eſtroittemẽt que tout ainſi que par le paſſe ilz ſe ſont amuſez à eſmouuoir le mutin populaſſe au meurtre, ruïne, & deſolation de ces pauures Proteſtans, qui ne leur demandent que paix: auſsi ilz apprennent deſormais, & leur propoſitiõ generalle ſoit qu'il n'y ha point de choſe plus pernicieuſe en vne Republique, plus redoutable entre nous, ny plus eſtroitement defendue de Dieu: que les Seditiõs populaires. Qu'ilz crient cela à haute voix, qu'ilz le faſſent reſonner dãs leurs chaires, qu'ilz en aſſaiſonnent tous leurs ſermons, qu'ilz l'imprimẽt au cueur du peuple: & alors ſans doute aucune: il les ſuiura à la trace. Mais, ie vous prie, quelz ſont ordinairement les auteurs des Seditiõs? Les Preſcheurs. A ce propos, lors que Ian Duc de Bourgongne qui auoit malheureuſement meurtry le pauure Duc d'Orleans, voulut captiuer le cueur du peuple de Paris pour ſouſtenir ſa querelle, il

vſa

vſa principalemẽt de l'interpretatiõ des Preſcheurs dont ſourdirent ſi grãds tumultes, que la France en demeura l'eſpace de quarante ans deſolée: ne voyant deuant ſes yeux qu'armes, qu'effroys, qu'vne cõtinuelle image de mort, de malheur, de pauureté & d'affliction. Parquoy, Meſſeigneurs, tenez la main à cecy, cõmettez y ſeulement gens d'élite, qui ne ſoyẽt point tant nourris en ces ergoteries Scholaſtiques, cõme eſt la cõmune de tous noz Preſcheurs, auſquelz commanderez de tenir leurs langues en raiſon: & que par vn bõ & ſage diſcours (fondez en valables raiſons) ilz reprennent & arguent les erreurs, & les abus. Toutefois que ce ſoit leur commun refrain, qu'il ne faut proceder par armes ny violence pour les corriger, & que Dieu n'ha iamais voulu reduire vn homme à la connoiſſance de luy par le gage de ſa vie, que les choſes ſont diſposées à tel poinct, que ſans noſtre commune ruïne nous ne pouuons prendre les armes pour ceſt effect. Et ſi quelque ſeditieux Preſcheur ſe trouue trangreſſer ſes bornes, prenez en punition exemplaire, puniſſans aigrement non ſeulement tous telz infracteurs de ceſte loy: mais le premier qui meſdira, ou meſfera à ſon prochain pour le fait de Religion. Si ainſi le faites, ſoyez ſeurs q̃ vous oſterez tous moyẽs au peuple de s'eſmouuoir. Nous tous auons les

yeux fichez en vous, ſouz le clin de voz ſourcils chacun de nous ſe remue : aſſeurez de n'vſurper point plus d'autorité q̃ celle que nous recueillirons de voz façons exterieures. S'il vous plait vnanimement vous bander contre le premier qui ſera ſource d'vn tumulte, nous nous pouuons tous aſſeurer: mais auſsi ſi plus fauoriſans à voz opiniõs particulieres, que à l'amour du bien Publiq, vous vous laiſſez tranſporter à la mercy de voz paſsiõs, & que le peuple ſe donne le moindre ſentimẽt que voulez ſouſtenir le menton aux vns, pour fouler les autres : il eſt ſeur que ſouz voſtre appuy la cõmune prendra argument de faire nouueaux troubles par la France. Mais parauãture, vous m'obiecterez, parce qu'il ſemble que mõ propos ſe puiſſe tirer auſsi biẽ à ma diſgrace, qu'il fait pour moy: que puiſque tout depend maintenant de voſtre autorité & puiſſance, il vous ſera auſsi aiſé d'obuier aux Seditions, en maintenant l'Egliſe ancienne de Rome, comme permettans deux Egliſes. Si ainſi vous le penſez, vous vous forcloyez grãdement. C'eſt autre choſe d'empeſcher que ſelõ l'inſtinct de ma conſciẽce, ie ne reuere mon Dieu, & autre choſe d'empeſcher le cours d'vne ſedition. La premiere, tire perpetuelle queuë aueq ſoy, à ſauoir d'endurer pluſtoſt mille morts, mille peines, & mille feux, que l'on n'y paruienne: cõme eſt

me estant le dernier & souuerain periode de toutes noz operations. Mais ceste cy ne procede que d'vne legiereté populaire, laquelle tout ainsi qu'elle est soudainement entreprinse, & s'execute furieusement, ausi est elle de petite durée : ce qui n'escheoit pas en l'autre, par ce qu'elle nourrit vne cõstãce pacifique qui nous accõpagne iusques à la mort. Et encores iusques à vne mort la plus cruelle & horrible que l'on puisse excogiter: Si tãt d'extremes cruautez qui ont esté exercées, n'ont supprimé ceste secte des Protestans, & qu'vne seule punition de Beauuois ait pacifié tous les troubles qui y estoyent encommencez, sans qu'aucun du populasse ait depuis osé se mutiner contre ceux qui à leur veu & seu viuent selon l'Eglise de Geneue, que pouuez vous apprendre de cecy, sinon que les effects sont autres de combatre pour la saluation de son ame, dõt chacun porte le faix, & est tenu respondre en personne deuant la Maiesté de Dieu: que pour vne folastre opinion fondée sur ce qu'on enfraint les Loix anciẽnes de noz peres ? La premiere cause depend du fond de nous mesmes & la secõde d'vne opinion accidentale. Au moyen dequoy ne faut que vous trouuez estrãge, si pouuãs remedier à vn mal, la faculté vous deffaut de dõner ordre à l'autre par violence & interdiction : sans troubler vostre Republique.

MAINTENANT, la Loy de mon Exhortation me commande de laisser quelque peu le discours qui concerne la generalité à part, & separément ie traite quelle peut estre la seureté de voz personnes en l'horreur de ces troubles, s'ilz continuent. Hors, hors de moy si cruel pensement, que de souhaiter quelque meschef à voz Prestãces, meure plustost de mille morts ma vie, si faire se peut, qu'vn cheueu de voz chefs periſſe en ceſt endroit. Ie dy sans plus, & profere ce q̃ ie crains qui n'aduienne. Et vous Messeigneurs, craignez vous point qu'en ceste troupe ià par si longs iours persecutée il n'y ait quelques Sceuoles, & autres telz esprits hazardeux qui peu seront faire sacrifice à Dieu vengeans, par la mort d'vn seul ou de deux, le reste de leurs cõpagnons? Ce n'est pas vne chose qui soit seulement aduenue en la personne d'vn Presidẽt Minard (duquel ie deplore la fortune, & ne say pour quelle raison il encourut ce desastre) mais les Empereurs & grãds Monarques s'en sont quelquefois ressentis. Et qu'ainsi soit estimez vous que Iulian l'apostat ce grãd fleau des Chrestiens, mourust d'autre main que de celle d'vn soldat Chrestien, lors que inopinément, il se trouua feru d'vne sagette au millieu de toute sa gendarmerie? Rien moins, & encor ce malheureux, conuaincu de sa mes-

chan

chanceté, par remors horrible de conſcience deſpitant le Ciel & la terre, reconneut que le Galilean l'auoit vaincu : voulant par ce Galilean entendre noſtre ſauueur *IESVS*. Si Alexandre le grand faillit d'eſtre en ceſte façon, maſſacré deuant la Ville de Thauris par vn ſoldat proſterné à ſes pieds, & taſchant ſouz faint maintien, & belliqueux hazard deliurer ſon peuple d'oppreſsion : ſi Ammurath premier Roy de ce nom en Turquie, apres auoir deſconfit le Deſpote de Seruie & Bulgarie, fut mis à mort en ceſte maniere par vn eſclaue de Bulgarie, qui feignoit de le ſaluer : ſi entre nous vn Roy Sigisbert enuironé de tous les ſiens à la ſuſcitation d'vne Fredegonde fut meurtry par deux auanturoux Gentilz hommes, pour ſe deliurer d'vn long ſiege qu'il auoit mis deuant Cambray, ne deuez vous pas par ces exemples, auoir quelque crainte de la part de ceux qui ſe verront ſi long temps de vous aſsiegez? Si ceux là pour racheter la vie ſeulement des leurs, s'expoſerent à telles, & ſi magnanimes entrepriſes, deſquelles ilz n'attendoyent pour guerdon qu'vne mort cruelle & honteuſe: que deuez vous eſperer de ceux cy, qui eſtimét combatre & pour leurs vies, & pour leurs ames? Car encores que ie ſache bien que Dieu deffende, pour la deffence de ſa foy, d'enuahir ou

eſpand

espandre le sang du Magistrat : si est ce que quelquefois Saint Pierre espris de colere ha mis la main aux armes, pour faire teste aux Ministres, & Officiers de la iustice des Iuifs, venus pour saisir son Maistre. L'instinct de la religion fait de merueilleux efforts en nous, & reueille terribles martels, & tintouins en noz testes, comme vous pouuez apperceuoir: quand ilz ont plus cher voir conuertir leur corps en cendre pour soustenir la gloire de Dieu, que de le denier deuant vous. Noz anciens font recit qu'au voyage de Ierusalem y auoit au Leuãt vne sorte de gens que l'on appelloit Assasins, & autremẽt Beduyns, qui habitoyent aux creux des plus espesses montaignes, viuãs souz vn Seigneur, que les nostres ne reconnoissoyent par autre nom que celuy du Vieil, ou Grãd de la Montaigne. Cestuy cy souz l'imagination d'vn Paradis de Volupté qu'il leur auoit imprimé en la teste, gaigna ceste marque sur eux, qu'ilz faisoyent vœu solennel de massacrer tous les Princes qui contreuenoyent à leur secte. Et, certes, ie trouue que noz Princes, lors qu'ilz voyagerẽt outre mer, ne se sentirent onques si affligez: que par ceste canaille de gẽs. Le Comte de Tripoli fut par eux traiteusement mis à mort, & quelque interualle de temps apres, Edouart d'Angleterre par eux surprins, fut outragé dans sa pro-

pre

pre chambre. Philippes le Conquerant pour certains aduertiſſemens qu'il eut des embuſches qu'on luy dreſſoit en ceſt endroit, fut cõtraint de vuider païs, & noſtre bõ Saint Loys non ſans ennuy eſchappa la ſecouſſe de ces paillards : qui ne craignoyent meurtrir vn Prince ou grand Seigneur par trahiſon au milieu de ſes ſubiets, pour la defence & protectiõ de leur peruerſe Religiõ. Voilà pourquoy depuis s'eſt ppetué iuſques à noz iours le mot d'Aſſaſiner, lors que l'on cõmet meurtre, ou autre exces de guet à pens. Certes, ſi par les inſtructiõs des Predicans & Miniſtres ceſte vẽgeance publique eſtoit auſsi bien ſouffiée en l'opinion de leur peuple cõme ilz les exhortẽt du contraire : ie ne ſay pas qu'il en ſeroit. L'on raconte ẽs hiſtoires modernes qu'vn nommé Cola Mantouan enſeignant les lettres humaines à la ieuneſſe de Millan, entre les principaux diſcours de ſes Lectures ne traittoit autre choſe que la perſuaſiõ de racheter vne Republique de la ſeruitude d'vn Tyran, ſoit que par iniure priuée, ou par amitié du publiq il feuſt ſemond à ce faire, & que ceux par la main deſquelz vne Tyrannie eſtoit ſupprimée, eſtoit tresheureux en ce monde & en l'autre. Ce diſcours s'empraignit de telle façon dedãs la teſte de trois gentils hommes de la Caſe des Lãpoignants Viſcõtes & Olgiatz, qu'eſtans par-

uenuz en l'aage de maturité, ilz se resolurent de mettre à execution les enseignemens de leur Precepteur. Et de fait, au milieu du Dome & Merropolitaine Eglise, en plaine assemblée du peuple, vn iour de feste de Saint Estiene ilz se monstrerét tant temeraires, qu'ilz ne craignirent de mettre à mort Ian Galeas Duc de Milan: encore qu'ilz feussent asseurez que mal aisément eschapperoyent ilz de la fureur de ceux qui assistoyét autour de sa personne, pour la defendre. Que pourroit dõques faire vn Sermon souuent & par diuerses fois reiteré & fondé sur la Redemptiõ de l'oppression Chrestienne? Que ces exẽples, Messeigneurs, operent quelque chose en vous, & sinon pour l'vtilité du publiq, duquel neantmoins vous estes les premiers Protecteurs: au moins pour la cõseruation de voz personnes priuées, sondez & ruminez en vous en quel hazard vous vous exposez, continuans voz desseins en la ruïne des Protestans, & ne leur permettans vser des droits, & deuoirs de leurs consciences. C'est la nature d'vn Chat, estant enclos en vn destroit, de conniller aux coups, & chercher toutes voyes de se garantir: mais quand il est pourchassé à outrance, & qu'il void que tous les moyens de son euasion luy sont bouschez: adonq furieusement il se iette contre l'aggresseur, & obtient de luy par ses griffes:

ce qu'il

ce qu'il n'auoit peu obtenir par souplesse. Ie ne suis point leur aduocat, ie suis vn petit Citoyen, reuerant Dieu, & le craignant, qui me tiens clos & couuert dans ma famille : preuoyant cõme d'vne eschauguette, la tempeste auant qu'elle aduiéne. Toute mõ estude apres Dieu, est de desirer le repos du Publiq, l'entretenement de nostre Roy en sa grandeur, & la conseruation de vous tous en voz estats, & hõneurs. Pour Dieu, Messeigneurs, ne forcez à coups d'espées noz consciéces. Nous sommes tous (& Romains & Protestans) Chrestiens, vnis en vn par le saint Sacrement de Baptesme, nous tous reuerons & adorons vn mesme Dieu, sinon de mesme façon, pour le moins d'vn ausi grand zele : aymons & fauorisons d'vn mesme commandement nostre prochain, & obeïssons volontairement à tous les edits humains de nostre Prince. Quelle occasion donq auez vous de vous aigrir contre les vns, plus que contre les autres? Quant au reste ie m'en tay, le remettant au iugement & determination d'vn Concille, si vous trouuez bon qu'il se face.

POVR la reuerence du Dieu viuãt, Messeigneurs, ie vous prie qu'il vous plaise vous souuenir, & reprendre memoire des difficultez qui se sont iadis presentées entre les premiers Chrestiens, & mesmement pour l'obser-

uation de la Cene : car il ne vous faut pas estimer que ce poinct ait esté seulemẽt ramené de ce temps en dispute. Nous apprenons de l'histoire Ecclesiastique que sur l'aduenement de l'Eglise, Anicet Euesque de Rome, & Policarpe lesquelz ont depuis esté annombrez au Calẽdrier des Saints en furent en grande contention. Et ia soit que Policarpe soustint qu'il se gouuernoit en cecy par les enseignemens qu'il auoit appris par la bouche de S. Ian son maistre, & de plusieurs autres Apostres aueq lesquelz il auoit eu familliere conuersatiõ, & au cõtraire Anicet declarast vouloir viure en la coustume qu'il tenoit de main en main de ses ancestres, & finallemẽt demeurassent tous deux fermes & cõstans en leurs opiniõs: si n'estimerent ilz toutefois l'vn l'autre reciproquement heretique : ainçois tant que Policarpe fut à Romme, il demeura en pacifique vnion & cõcorde aueq Anicet, & Anicet aueq Policarpe. I'obmettois les Egyptiens lesquelz encor qu'ilz tumultuassent en semblables differents du Sacrement de la Cene, ne furẽt pourtant en horreur & abomination à tout le reste des Chrestiens. Souuienne vous encor, Messeigneurs, de Victor autre Euesque de Rome, lequel ayant exclus quelques Prelats de la cõmunion de l'Eglise, pour d'autãt qu'ilz discordoyent, aueq luy sur la ceremonie du Ieusne,

de la

de la Commemoration des Pasques, & autres articles concernans la religion Chrestienne: en fut reprins tres aigrement par ce bon personnage S. Irenée Euesque de Lyó: & par tous les Prelats de la Gaule: soustenans à l'encontre de Victor, que bien souuẽt par la negligẽce de nous (qui pensons estre les mieux appris & aduisez) sont corrompues & depraués les choses qui auoyent esté sainement & saintement introduites par la primitiue Eglise. Consequemment qu'il ne falloit segreger aucuns du Corps de l'Eglise pour quelques diuersitez d'obseruances, lors qu'ilz se tiennent mesmement vniformes & consonans aux principes generaux de nostre foy & creance.

VOVS voyez le bas Aage de nostre Roy, les, difficultez qui se presentent au parauant qu'il ait attaint aage d'entier commãdement: les debtes immenses desquelles il est chargé. Ne nous mettez point en embrasement par la France, ne faites point que le pauure suiet innocent souffre pour le coulpable. Si tãt est que vouliez arranger le Protestant au nombre de ceux qui delinquent, ne permettez au moins, qu'il soit dit à l'aduenir que nostre petit Prince à vostre instigation dés son enfance ait appris à souiller & ensanglãter ses mains au sang de son peuple, qui ne desire autre chose que luy porter entiere obeïssance de son corps, &

de ſes biens: ſe reſeruant ſeulement le deuoir de ſon ame, à Dieu. Repreſentez vous la factiõ des Guelphes & Gybelins, ruïne de l'Italie, Reſſentez vous de celle des Armignacz & Bourguignons en ceſte France, qui occaſionna l'Anglois de ſe ſaiſir l'eſpace de dixhuit ans de la France. Penſez que l'eſtrãger eſt tous les iours aux eſcoutes, & n'eſpie que l'heure & le poinct qu'il voye les François bandez: & s'armer les vns contre les autres. Si ces conſiderations ne vous eſmeuuẽt, & que ſouz le pretexte de ſouſtenir voſtre opinion vous veuillez venir à l'extremité de coups ruer, quelque choſe que vous vous publiez bons & loyaux Vaſſaux du Roy, ſi eſt ce que le premier qui ſe fera conducteur de telles entreprinſes, dõnera à penſer à ceux qui iugent ſainement des choſes, qu'il aura prins ceſte querelle en main, pour l'honneur de ſon Dieu vrayement: mais que ſon Dieu eſt vne Ambition particuliere, maſquée du nom de Dieu: & qu'il veut ſouz le voile de religion (comme ont fait pluſieurs grãds Seigneurs) piper & brouiller les cartes, pour ſe rẽdre paiſible maiſtre du tapis. Et ſoit encores que pour vn cõmencement vous conduiſiſſiez ſans diſſimulatiõ, ains par zele conſideré ceſte guerre, ce neantmoins vne victoire rapportée à voſtre cõtentemẽt (eſtãt la force de France par deuers vn) ie ne ſay que ie doy craind

craindre en cela : eu eſgard au tẽps, à l'aage de noſtre petit Roy, & à la cõfuſiõ de ſes debtes. De plus grãdes mutatiõs ſont aduenues pour moindres occaſiõs. Quand Iules Ceſar entreprint la grãde conqueſte des Gaules, il imaginoit ſeulemẽt la vẽgeãce de ceux d'Autun alliez de la Republique Romaine, ſon deſſein n'eſtoit pour lors autre q̃ le proffit de ſa patrie: mais apres que la fortune eut cõduit ſes entreprinſes à effet, & qu'il ſe veid auoir vne grãde partie des armes de Rõme en ſa main, il commença de baſtir nouuelles imaginatiõs au dõmage de ſa Republique, & de vouloir reduire ſouz ſa ſeule ditiõ & puiſsãce toute la maieſté du Peuple. Ie n'offẽſe encores perſonne, car ie n'apprehẽde point qu'aucũ de vous ait iamais baſty telz diſcours au deſauantage Du Roy: mais tãt y ha, q̃ nous ſommes hõmes, & l'ambitiõ ſelõ les offres & euenemẽs fait quelquefois grãdes breſches en noz eſprits. Au reſte Meſſeignrs, ie vous ſupplieray tres-hũblemẽt receuoir, nõ point ces amõneſtemẽs, ains ces treſhũbles prieres de moy, cõme de la part de celuy q̃ ha cõſacré ſõ corps, ſes biẽs, & ſa vie à la deuotiõ de ſon Prince: tout ainſi q̃ ie m'aſſeure que fõt indifferemẽt en vne diuerſité de religiõs, tãt ceux qui ſe ſont vouez ſouz la puiſſance du Pape: q̃ ceux qui s'en ſont affranchis.

S.P.P. faciebat.